



Trends

LEGAL AWARDS

RÈGLEMENT TRENDS LEGAL AWARDS 2019

Art. 1. Objectif

Les Trends Legal Awards est un événement annuel au cours duquel des cabinets d'avocats, des services juridiques et des entreprises/start-ups Legal Tech peuvent être primés.

Art. 2. Les catégories

Il y en a 11 :

Prix principal :

- **Meilleur cabinet d'avocats**

Le meilleur cabinet d'avocats basé en Belgique. Les bureaux, filiales ou partenaires d'un réseau national ou international sont aussi pris en compte.

Prix spécialisés pour les cabinets d'avocats :

- **Meilleur cabinet en droit des sociétés**

Le meilleur cabinet en droit des sociétés est actif dans le secteur du droit des sociétés en Belgique.

- **Meilleur cabinet en droit fiscal**

Le meilleur cabinet en fiscalité est actif dans le secteur du droit fiscal en Belgique.

- **Meilleur cabinet en droit bancaire, droit de l'assurance & droit financier**

Le meilleur cabinet en droit bancaire, droit de l'assurance & droit financier est actif dans le secteur bancaire, des assurance et financier en Belgique.

- **Meilleur cabinet en droit social**

Le meilleur cabinet en droit social est actif dans le secteur du droit social en Belgique.

- **Meilleur cabinet en droit immobilier et de la construction**

Le meilleur cabinet en droit immobilier et de la construction est actif dans le secteur immobilier en Belgique.

- **Meilleur cabinet en droit IP, IT & TMT**

Le meilleur cabinet en droit IP, IT & TMT est actif dans le secteur du droit intellectuel en Belgique.

- **Meilleur cabinet en résolution de litiges**

Le meilleur cabinet en résolution de litiges est actif dans le secteur de litige, arbitrage et médiation en Belgique

Autres prix :

- Meilleur service juridique :

Le meilleur service juridique sur territoire belge. Cela comprend les bureaux et filiales d'un groupe international. Les avocats qui travaillent seuls sont également repris dans cette catégorie.

- Legal Tech innovation :

L'entreprise/start-up Legal Tech, le cabinet d'avocats ou le service juridique établi en Belgique qui excelle dans les développements et les initiatives dans le domaine du Legal Tech et/ou qui excelle dans l'innovation dans les services juridiques.

- Best place to work :

Le cabinet d'avocats ou le service juridique qui a pris de brillantes initiatives dans le secteur des ressources humaines et qui est ainsi un employeur attrayant dans le secteur.

Le prix principal «Meilleur cabinet d'avocats» et tous les sept prix spécialisés pour les cabinets d'avocats sont attribués chaque fois dans deux catégories. Une fois à un cabinet de 100 avocats ou plus, et une fois à un cabinet de moins de 100 avocats. Le nombre d'avocats est vu au niveau international. Chaque cabinet choisit la catégorie à laquelle il souhaite participer. Le jury se réserve le droit de délibérer et, le cas échéant, de modifier la catégorie.

Art. 3. Le jury

Chaque prix est attribué par un jury indépendant composé de personnes qui pour chaque catégorie ont été désignées par l'organisation des Trends Legal Awards. Chaque jury est composé de spécialistes de la matière concernée. Ses règles de fonctionnement garantissent l'indépendance du jury.

Les membres d'un jury ne peuvent pas avoir de lien direct avec les candidats qu'ils jugent. Ils s'engagent à juger de manière impartiale, indépendamment de tout intérêt personnel ou professionnel.

Au moins un des membres du jury est un journaliste/rédacteur représentant le magazine Trends ou Trends-Tendances, ou est membre du personnel de l'un des partenaires collaborateurs des Trends Legal Awards.

Les membres d'un jury ont la possibilité de proposer des candidats supplémentaires pour leur catégorie ou de les inviter à remettre leur candidature.

Art. 4. Procédure

Pour chaque award, le jury se base sur les formulaires reçus pour sélectionner 10 nominés au maximum. Les nominés sont invités pour une interview devant le jury. Le jury délibère, également à huis clos, en se basant sur les dossiers et sur les présentations, pour choisir le gagnant. Chaque membre du jury a droit à un vote. Le prix est décerné à la majorité des votes. En cas d'ex aequo, un deuxième tour de vote est organisé entre les candidats classés ex aequo. En cas de nouvel d'ex aequo, une voix prépondérante est attribuée au Président du jury.

Le prix principal « Meilleur cabinet d'avocats » et tous les sept prix spécialisés pour les cabinets d'avocats sont attribués dans deux catégories. Une fois à un cabinet 100 avocats ou plus, et une fois à un cabinet avec moins de 100 avocats. Chaque cabinet choisit la catégorie à laquelle il souhaite participer. Le jury se réserve le droit de délibérer et, le cas échéant, de modifier la catégorie.

Art. 5. Les formulaires

Les formulaires reçus restent la propriété des Trends Legal Awards et sont traités comme confidentiels.

Art. 6. Recours

Les décisions du jury en ce qui concernent l'attribution des gagnants sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Art. 7. Les gagnants du prix

Les noms des nominés et des gagnants sont annoncés lors d'une soirée de gala, le mardi 19 novembre à The Event Lounge à Bruxelles. Un Award sera remis à chaque gagnant. Les candidats acceptent que les photos prises soient publiées.

Art 8. Acceptation du règlement

En posant leur candidature, les candidats acceptent le présent règlement.